Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260227-D_30_2026_37-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 09
Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le 27 février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la Présidence de M. Yannick LARIVIERE-GILLET, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 23 février 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Yannick LARIVIÈRE-GILLET		Alexandrine PANNARD-LAUNAY
Laurent GUILLEMOIS	Jean-Michel MOLINIER	Stéphane MESLIF
Christophe HELBERT	Muriel CHÉNEDÉ	
Myriam HAMON	Nadège COULANGE	

Étaient Absents Excusés : M. Serge BUSVELLE et Mme Laëtitia MASSON.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : M. Serge BUSVELLE a donné pouvoir à M. Laurent GUILLEMOIS et Mme Laëtitia MASSON a donné pouvoir à M. Christophe HELBERT.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Objet : Entretien des locaux communaux : Choix du prestataire

Délibération N°30/2026/37

Rapporteur : M. Laurent GUILLEMOIS

M. GUILLEMOIS rappelle la fin de mission de l'agent technique en charge de l'entretien des locaux en date du 31 décembre 2025 rappelant le temps de travail de l'agent (5/35ème).

M. GUILLEMOIS rappelle que les élus de la commission « Personnel » avaient demandé le 20 octobre 2025 de faire chiffrer la prestation auprès de Sociétés de nettoyage locales. Aussi, M. GUILLEMOIS présente les deux devis reçus et transmis aux élus à savoir rappelant que la Sté « Maison & services » a également été consultée (cette dernière ne pouvant pas honorer la demande/collectivité) :

-L'AS du nettoyage 35630 ST GONDRAN : 526.39 € / Mois TTC
-Planète nettoyage 35850 GEVEZE (4 semaines) : 337.20 € / Mois TTC

Monsieur le Maire propose d'acter la proposition de Planète nettoyage et de valider le devis (sans contrat) pour une mise en service à partir de la semaine du 09 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE :

- **Valide** les termes du devis et la proposition susmentionnée de M. GUILLEMOIS.
- **Impute** la dépense au compte du budget principal (chapitre 011).
- **Autorise** M. le Maire à signer toute pièce se rapportant à la présente délibération.

Publié le 02 mars 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire, Yannick LARIVIERE-GILLET

Le registre dûment signé,
Le Maire,
Yannick LARIVIERE-GILLET

Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260227-D_30_2026_37-DE

Planète Nettoyage & SERVICES DIVERS

Devis

De20261B-6048

le 28 janv. 26

Mairie de Saint-Gondran

63 Rue de la Touche Mulon

35630 ST GONDRAN

Adresse de Prestation

63 Rue de la Touche Mulon

ST GONDRAN

Client n° ***157***

réf contractuelle :

N° de TVA Client FR50213502768

Ligne	Codes	Libellés	Qté	PU	HT
1	COM2	Prix indexés sur le SMIC de référence à date du Devis	-	-	
2	COM1	Nettoyage classique : Bureau, ordinateur, souris,	-	-	
3	COM1	, meuble, vidage de poubelle	-	-	
4	COM1	Aspiration, lavage humide des sols	-	-	
5	COM1	Aspiration, lavage humide des sols de la bibliothèque	-	-	
6	COM1	Nettoyage sanitaire public	-	-	
7			-		
8	A0001	Intervention semaine 1 le ...../...../2026	2,50	28,10	70,25
9	A0001	Intervention semaine 2 le ...../...../2026	2,50	28,10	70,25
10	A0001	Intervention semaine 3 le ...../...../2026	2,50	28,10	70,25
11	A0001	Intervention semaine 4 le ...../...../2026	2,50	28,10	70,25
12	A0001	Si 5 semaines facturation des jours d'interventions	2,50	28,10	70,25
13			-		
14	A0001	Nettoyage de la salle évènementielle sera à la demande	1,00	86,75	86,75
15			-		
16		Produits de nettoyage fournis	-		
17		sacs poubelle ni consommable.	-		
18			-		
19			-		
20			-		

TVA	Base HT	Tva	TTC
20,0%	438,00	87,60	525,60
10,0%	-	-	-
5,5%	-	-	-
2,1%	-	-	-
0,0%	-	-	-
Totaux	**438,00**	**87,60**	**525,60**

Base HT	438,00
Remise	-
Port	-
Total HT	438,00
TVA	87,60
Total TTC	525,60
Total dû	525,60

Condition de Règlement Virement

Échéance A réception de Facture

Bon Pour Accord pour 4 (quatre) passages par mois pour 281,00 € HT / mois soit 337,20 € TTC / mois.

M. Le Maire
Yannick LARIVIERE-GILLET

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.-&-V.)

LE TRI FACILE

BANQUE Banque Populaire Grand Ouest
IBAN FR76 1380 7007 2232 9219 6333 546 BIC CCBPFRPPNAN
Planète Nettoyage et Services Divers-Eurl au capital de 1000 € - RCS 912 000 932 - NAF 8121Z - n°TVA FR50912000932
6, place de l'Eglise 35850 Gévézé - Tél 07 85 66 40 31
contactplanete.nettoyage35@gmail.com site : www.planetenettoyage.com